



Décharge de responsabilité

Pour les Swiss Rowing Indoors le 28.01.2012 à Zurich

À l'intention des clubs ou des participants individuels qui n'appartiennent pas à la Fédération suisse des sociétés d'aviron.

Club	
Nom	
Prénom	
Adresse	
Téléphone	

Le soussigné confirme qu'il assume l'entière responsabilité de l'état de santé et d'entraînement – suffisant – des membres du club/de la personne à inscrire. Aucune responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, pour des dommages corporels ou matériels ne peut être imputée à l'organisateur ou à la Fédération suisse des sociétés d'aviron.

Lieu, date

Signature

.....

.....

La signature du représentant légal est obligatoire pour les participants individuels de moins de 18 ans.